

*Questions orales*

## LES SITES D'ENFOUSSEMENT DE DÉCHETS RADIOACTIFS AUX ÉTATS-UNIS

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre et a trait elle aussi au sommet. Comme il le sait sans doute, le gouvernement manitobain souhaite que la question de l'établissement éventuel de sites d'enfouissement de déchets radioactifs près de la frontière canado-américaine figure à l'ordre du jour de la réunion entre lui et le président des États-Unis. Pourrait-il nous dire s'il a réussi à la faire mettre à l'ordre du jour, et l'abordera-t-il avec le président Reagan?

[Français]

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, effectivement nous allions discuter de tout sujet d'intérêt mutuel, y compris celui-là.

[Traduction]

## LA POLLUTION DE LA RIVIÈRE NIAGARA

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. S'est-il également efforcé, comme il l'a dit il y a quelques semaines, de faire inscrire à l'ordre du jour du sommet la question de l'assainissement de la rivière Niagara?

[Français]

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** J'ai mentionné, monsieur le Président, que nous allions discuter de toute question importante, de dimension bilatérale, et cela comprend bien sûr la question que soulevait mon honorable ami.

\* \* \*

[Traduction]

## L'IMPÔT SUR LE REVENU

## LES IMPÔTS DES PARTICULIERS

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le *Financial Post* de cette semaine explique de quelle manière les changements proposés dans son dernier budget nuisent aux petites entreprises et aux familles de la classe moyenne. Peut-il nous expliquer pourquoi le contribuable gagnant \$40,000 par année devra payer \$812 de plus en 1987, alors que le contribuable gagnant \$150,000 paiera pour la même année \$5,470 de moins?

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'ai en main un communiqué de M. John Bulloch qui est le porte-parole de nombreuses petites entreprises au Canada. Il y affirme qu'il se trouve dans le budget des changements très fondamentaux à long terme auxquels il souscrit avec grand enthousiasme. Il soutient également que le plan fiscal du gouvernement s'est révélé efficace, qu'il sera rentable et qu'il fera du Canada le chef de file des pays industrialisés au chapitre de la croissance économique et de la création d'emplois. Il ajoute que les changements apportés au régime fiscal dans les deux derniers budgets favorisent les petites entreprises plutôt que les grandes entreprises bien établies. Notre parti défend les intérêts de la petite entreprise.

[Français]

## ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT A RÉDUIT LES IMPÔTS DES GRANDES SOCIÉTÉS ET IMPOSÉ UNE SURTAXE À LA PETITE ENTREPRISE

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou):** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le Président. Pourquoi le ministre des Finances a-t-il réduit les impôts des grandes sociétés et imposé une surtaxe de 3 p. 100 à la petite entreprise?

[Traduction]

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député a oublié de rappeler que nous avons supprimé la taxe de 12.5 p. 100 perçue sur les dividendes des petites entreprises, ce qui économisera de l'argent à ces dernières et leur épargnera de nombreuses complications au chapitre de l'impôt. C'est là un très grand progrès en ce qui concerne le gouvernement, et c'est une initiative qui entre dans le cadre de son grand programme national d'aide aux petites entreprises canadiennes.

\* \* \*

## LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

## L'ANNONCE PROCHAINE DES PRIX INITIAUX DES GRAINS

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Il se souviendra qu'il y a un certain temps, il a affirmé à la Chambre que les Canadiens devraient approuver la politique agricole des États-Unis en dépit du fait qu'elle faisait fléchir le prix des céréales pour les agriculteurs canadiens. Le gouvernement annoncera-t-il d'ici quelques jours que les céréales des agriculteurs canadiens seront vendues à des prix initiaux réduits même si le ministre des Finances augmente les impôts sur les facteurs de production?

**L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, il importe, je crois, de rétablir les faits. Je n'ai jamais louangé la politique agricole des États-Unis. J'ai fait une remarque sur le projet de loi sur l'agriculture aux États-Unis; j'ai parlé de deux ou trois aspects de l'affaire.

Quant à la deuxième partie de la question du député, le ministre chargé de la Commission canadienne du blé s'est absenté aujourd'hui pour vaquer aux affaires de l'État. Je tiendrai la question pour préavis et je suis persuadé que le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé communiquera avec le député de Prince-Albert.

## L'ÉTABLISSEMENT DE PRIX PARITAIRES

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Monsieur le Président, afin de pallier les prix inférieurs des produits agricoles, le ministre et ses collègues présenteront-ils un projet de loi analogue à celui sur l'établissement de prix paritaires et à la motion présentée par le député de Yorkton-Melville, afin d'assurer désormais le maintien des prix agricoles?

**L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, on me dit que mon collègue, c'est-à-dire le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé, a répondu au moins en partie à cette question. Le député devrait savoir que le gouvernement ne s'est pas opposé à la parité des prix. En effet, nous avons accepté la motion de son collègue qui a été renvoyée au comité permanent. Pour ma part, je préfère de